





1. ACT for the Earth (Toronto)
2. Cultivons Biologique Canada
3. Check Your Head
4. Le Conseil des Canadiens
5. Ecological Farmers Association
6. Ecology Action Centre, Nouvelle-Écosse
7. GE Free Yukon
8. No More GMOs Toronto
9. Greenpeace Canada
10. Inter Pares
11. National Farmers Union
12. P.E.I. Coalition for a GMO-Free Province
13. Saskatchewan Organic Directorate
14. Society for a G.E. Free B.C.
15. Union Paysanne
16. USC Canada
17. Vigilance OGM



www.infoogm.qc.ca

- AmiEs de la Terre de l'Estrie
- AmiEs de la Terre de Québec
- AmiEs de la Terre de Brandon
- Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF) de Québec
- Equiterre
- Greenpeace
- Nature Québec
- Réseau Québécois des Groupes Écologistes (RQGE)
- Union paysanne

Cultures GM : Total

1. Maïs
2. Soya
3. Canola
4. Betterave à sucre (blanc)
5. Coton
6. Papaye (É.U., Hong Kong)
7. Certaines courges (É.U)
8. Luzerne (É.U.)



Caractéristiques des OGM

1. Tolérance aux herbicides: 59%

- Roundup Ready
- Liberty Link

2. Résistance aux insectes (Bt): 15%

Les deux = 23%

Total = 97%

3. Résistant aux virus (Papaye & Courge): 3%



Cultures GM : Où?

1. É.U. 41%
 2. Brésil 21.5%
 3. Argentine 14%
 4. Canada 7%
 5. Inde 6%
 6. Chine 2%
 7. Paraguay 2%
 8. Afrique du Sud 1.7%
 9. Pakistan 1.6%
- = 97% des acres
mondiales
(É.U., Brésil, Argentine
= 76.5%)

La luzerne (GM) est unique

- Première culture **vivace** GM
- La luzerne est utilisée dans différents types d'exploitations agricoles - la contamination par la luzerne GM aurait un impact sur une grande variété de petites exploitations agricoles familiales



Luzerne Roundup Ready

Forage Genetics International (FGI) a appliqué le trait Roundup Ready de Monsanto à la luzerne.

FGI va vendre des semences - Monsanto possède le trait et fera valoir la protection par brevet.

- Autorisé au Canada: 2005
- Enregistrement des variétés pour les semences : avril 2013



La luzerne GM a besoin d' autorisation dans les marchés d' exportation: **É.-U.**, UE, Chine, **Japon, Mexique**, Amérique du Sud (2008)

- Canadian Alfalfa Seed Council
- Atlantic Forage and Corn Team
- British Columbia Forage Council
- Irrigated Alfalfa Seed Producers Association (Alberta)
- Manitoba Forage Council
- Manitoba Forage Seed Association
- Peace Region Forage Seed Association
- Saskatchewan Alfalfa Seed Producers Association
- Saskatchewan Alfalfa Seed Producers Development Commission
- Saskatchewan Forage Council



“Le Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation et du Développement rural du Manitoba **reconnait l’impact que la luzerne GM pourrait avoir sur les marchés d’exportation** si ce n’est pas géré par un système transparent et efficace. **Nous avons exprimé nos préoccupations au Ministre fédéral de l’agriculture.**”

– Lettre du Ministre de l’agriculture du Manitoba à un citoyen préoccupé, déc 2013.



Strategie 1: L'Est

Forage Genetics International dit qu'elle introduira la luzerne RR seulement dans l'est du Canada (Ontario, Québec, Maritimes).



“Plus de 70 % des exploitations laitières se situent en Ontario et au Québec, et l’**industrie laitière est le principal marché** pour le foin de luzerne et le centre d’intérêt du commercialisateur de luzerne GM. Ce plan de coexistence concerne l’introduction possible du foin de luzerne GM dans l’est du Canada. **Il ne concerne pas la production de semences de luzerne GM ou l’introduction de luzerne GM dans l’ouest du Canada.**”



Stratégie 2 : “Plan de coexistence”

L'Association canadienne du commerce des semences



Objectif du plan de coexistence

"Un cadre qui oriente la mise en œuvre de la gérance et des pratiques de gestion exemplaires devant être utilisées pour permettre aux trois systèmes de production (bio, conventionnels et GM) de coexister avec succès."



“La planification du choix”

“Trois systèmes de production peuvent coexister pour la production du foin dans l’Est du Canada.”



Le plan de coexistence, c' est de la pure fiction

Le plan se révèle comme étant fictif :

- Minimise l'effet de la biologie de la luzerne sur le risque de contamination
- Propose des pratiques irréalistes/ignore les réalités agricoles (moment de la récolte, nettoyage...)
- Dépend largement des agriculteurs qui seraient capables de discuter de projets de culture avec les voisins



2013 PLAN DE COEXISTENCE POUR LE FOIN DE LUZERNE DANS L'EST DU CANADA

LISTE DE VÉRIFICATION DES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION

COMMENT DÉMARRER

Achetez des semences certifiées
Notez le nom du fournisseur
Notez la date d'achat
Notez le nom de la variété et le montant de l'achat
Classez les étiquettes de semences par date
Si l'achat concerne des semences GM :
Sont-elles colorées?
Signez l'entente d'utilisation de la technologie
Comprenez et signez le contrat de gestion responsable
Consultez vos voisins
Notez l'emplacement de vos champs GM
Notez l'emplacement des champs de luzerne conventionnelle et biologique
Notez l'emplacement des colonies de pollinisateurs à proximité

LA PLANTATION

Nettoyez la planteuse afin de supprimer toute graine de luzerne
Enregistrez la date à laquelle l'ensemencement commence
Enregistrez la date à laquelle l'ensemencement est terminé
Retournez tout sac de graines GM non ouvert au fournisseur de semences
Si vous ne retournez pas les sacs de graines GM non utilisés :
Entreposez-les dans un solide contenant scellé
Étiquetez le contenant
Conservez le contenant loin de toute graine conventionnelle ou biologique ou
Éliminez les graines inutilisées en les brûlant chimiquement ou en les enfouissant en profondeur

GESTION D'UN PEUPEMENT

Coupez toute luzerne en bordure des champs et des routes et sur les berges à proximité de champs de foin de luzerne GM et biologique, avant la floraison
Notez la date d'application de l'herbicide et le type d'herbicide
Nettoyez les faucheuses, les andaineuses, les botteleuses et les chariots
Récoltez les champs de luzerne MG avant qu'ils n'atteignent 10 % de floraison
Enregistrez la date à laquelle la récolte commence
Mettez de côté la première balle lorsque vous récoltez du foin non GM après avoir récolté du foin GM
Enregistrez la date à laquelle la récolte est terminée
Si le foin est destiné à être vendu :
Entreposez le foin GM, conventionnel et biologique dans des endroits séparés
Étiquetez le foin GM
Étiquetez le foin biologique
Nettoyez l'équipement de chargement, de manutention et de transport et les aires de chargement entre les envois
Test requis? Notez la date et le résultat du test

GESTION DE L'ÉLIMINATION D'UN PEUPEMENT DE LUZERNE GM

Respectez les exigences de votre entente de gestion responsable. Consultez un agronome ou un fournisseur de semences pour mieux cerner vos options
Notez les choix d'herbicide
Notez la date de l'application d'herbicide pour l'élimination chimique
Labourez le sol de sept à 12 jours après l'élimination chimique
Notez la date à laquelle le champ a été labouré
Notez la date (ou les dates) d'inspection du champ
Éliminez tout plant de luzerne vivant
Notez la méthode d'élimination et les dates

APRÈS UNE PLANTATION DE LUZERNE GM

Notez le type de culture subséquente plantée dans le champ (ne pas faire suivre un peuplement de luzerne GM par un peuplement de luzerne)
Notez les dates d'inspection des cultures
Éliminez tout plant de luzerne
Notez la méthode d'élimination et les dates

Les Principes de la Coexistence

“Les plans de coexistence seront **fondés sur une bonne communication et un respect mutuel entre voisins**, particuliers et entreprises qui ont opté pour une approche de production différente afin de saisir différentes opportunités commerciales (c.-à-d., biologique, conventionnel et biotechnologie).”



Monsanto

“ Nous respectons le droit des agriculteurs de choisir la méthode de production qui fonctionne le mieux pour eux, mais nous estimons que **le meilleur moyen pour les fermiers bio et GM de prospérer consiste à communiquer, entamer un dialogue respectueux et travailler en collaboration** afin que tout le monde ait la possibilité de tirer profit d' une exploitation agricole efficace et rentable de la manière qui convient le mieux pour chacun. »

– Monsanto à Nicole Boudreau, 2014



AVIS

Ce document est mis à votre disposition (vous, le lecteur), sous réserve de votre acceptation des conditions ci-dessous. En conservant ou en utilisant ce document ou les informations qu'il contient, vous acceptez d'être lié par les conditions ci-dessous. Veuillez lire attentivement ce qui suit. Si vous n'acceptez pas les conditions ci-dessous, vous ne devez pas conserver ou utiliser ce document ou les informations qu'il contient.

Ce document est fourni «tel quel», sans aucune déclaration, garantie, convention, condition ou assurance de quelque nature que ce soit, dans les limites prévues par la loi applicable. L'Association canadienne du commerce des semences (ACCS) décline expressément toutes déclarations, garanties, conventions, conditions et/ou assurances (expresses, implicites, légales ou autres), quelles qu'elles soient, en ce qui a trait aux informations contenues dans ce document, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui concernent : la qualité, l'exactitude, la fiabilité, l'intégralité ou la pertinence de toute allégation, déclaration ou information contenue dans ce document; le fait que des résultats positifs découleront du respect des instructions, directives ou informations contenues dans ce document; la valeur marchande; l'adaptation à un usage particulier; la sécurité (environnementale ou autre) ou la non-violation des droits de tiers.

L'ACCS n'assume aucune responsabilité envers quelque personne ou entité que ce soit pour toutes pertes ou tous dommages (qu'ils soient directs, indirects, consécutifs, accessoires, particuliers, exemplaires, punitifs ou autres) causés par ou liés ou imputables à, en tout ou en partie, des erreurs, des omissions ou des déclarations, quelles qu'elles soient, contenues dans ce document, et, indépendamment de la théorie de la responsabilité, que ces pertes ou dommages soient basés sur un contrat, un délit, une rupture de garantie, une responsabilité stricte ou tout autre motif juridique ou équitable, et ce, même si l'ACCS a été avisée de la possibilité de ces pertes ou dommages. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, l'ACCS ne sera en aucun cas tenue responsable de toutes pertes ou de tous dommages de ce type : perte de profits, perte de revenus, perte de clientèle, perte d'exploitation, perte matérielle, perte d'économies, perte de l'usage, coût du capital, coût des produits, du matériel ou des activités de substitution ou perte de temps.

De plus, l'ACCS n'assume aucune responsabilité envers quelque personne ou entité que ce soit découlant de l'application des produits, du matériel ou des informations décrits dans les présentes. L'ACCS n'autorise aucun représentant ni aucune autre personne ou entité à assumer pour elle une obligation ou une responsabilité.

AVIS

“L’ ACCS n’ assume aucune responsabilité envers quelque personne ou entité que ce soit découlant de l’ application des produits, du matériel ou des informations décrits dans les présentes.”



L 'objectif réel:

Le plan de coexistence est un outil politique

- pour légitimer l'utilisation de la luzerne GM.
- le ministre fédéral peut dire que l'industrie a un plan.
- l'industrie et le ministre peuvent dire que les agriculteurs biologiques seront protégés.
- une excuse pour ne pas adopter des mesures concrètes pour protéger les cultures non GM.



"Je crois que l'industrie est la mieux placée pour prendre des décisions concernant les plans de commercialisation de la luzerne GM au Canada d'une manière responsable et de mettre en œuvre des programmes d'intendance afin de faciliter la coexistence de la luzerne GM avec des types classiques. **Je suis encouragé de voir que l'industrie collabore étroitement avec les producteurs afin d'établir des stratégies de coexistence.** Il est important pour nous que les producteurs continuent d'avoir un choix en sélectionnant les pratiques agricoles et les technologies qui leur offrent le plus d'avantages, tant économiques qu'environnementaux.'

– Gerry Ritz, Ministre de l'Agriculture (Canada)

Nov 2013

Stratégie 3:

Luzerne à faible teneur en lignine

La luzerne à faible teneur en lignine conduira à une contamination accrue de luzerne non-OGM en raison de d'une période de floraison « pré-coupe » plus longue (20-50%).



Le trait GM de la faible teneur en lignine sera annexé au trait Roundup Ready sur une même semence.



Stratégie 4: La présence de faibles concentrations (PFC)

Légaliser la contamination par les OGM dans les importations au Canada

De permettre la contamination de notre chaîne alimentaire par des aliments génétiquement modifiés **qui n'ont pas été approuvés comme aliments sécuritaires au Canada.**



Le gouvernement veut permettre qu' un pourcentage de 0.1 % ou plus de nos aliments soit contaminé par des aliments GM **non approuvés par Santé Canada pour la consommation humaine**. Les aliments GM auront été approuvés dans au moins un autre pays, mais n' auront pas été évalués comme étant salubres par nos législateurs.



"Un accord multilatéral sur les seuils de tolérance aux faibles concentrations en OGM non approuvés **apaiserait les préoccupations au sujet de la contamination.** Les problèmes d'accès aux marchés entre le Canada et les acheteurs internationaux sont traités au niveau fédéral. »

– lettre du Ministre de l' 'Agriculture du Manitoba à un citoyen préoccupé par la luzerne GM, déc 2013



Résistance dans l'Est du Canada



nfu
ONTARIO

NO
GMO?
BLIND DATE
WITH GMOs?

Stop
GM
Alfalfa

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE D'ACTION
POUR STOPPER
LA LUZERNE GM!

APPEL URGENT À L'ACTION

**EMPÊCHEZ LA COMMERCIALISATION
DE LA LUZERNE GM!**

**MARDI, LE 9 AVRIL
DE 11H À 12H**

WWW.INFOOGM.QC.CA



facebook.com/infoogm 

Lévis **DEVANT LES BUREAUX DU DÉPUTE
ET MINISTRE CONSERVATEUR STEVEN BLANEY**
**115, ROUTE DU PRÉSIDENT KENNEDY,
BUREAU 101 (BUREAU PRINCIPAL)
LÉVIS (QUÉBEC)**



DU
MOISSANTO
LES NON

AVEC LES OGM
VOUS MANGEZ
LES PESTICIDES.
Le savez-vous?

NON À LA
LUZERNE
OGM



PROTÉGEONS
NOS FERMES
PAS LES OGM





ON VEUT
DU BIOLOGIQUE
PAS DU
GÉNÉTIQUE

MONSANTO
ou l'art de
Moissonner
tous
les profits

VIGILANCE
NI DAN

PAS
DE MONSANTO
POUR MON
TROUPEAU



MONSANTO
OU L'ART DE
MOISSONNER
TOUTES LES
PROFITS



Government of Canada

Gouvernement du Canada

Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

59, promenade Camelot

NTO
CE OF
OU

Pas d'OGM
dans mon
assiette



QUEBEC
FARMERS
DON'T WANT
MONSANTO'S
DIRTY GENES
IN THEIR
FIELDS

NO ROUND-
UP READY
ALFALFA FOR
QUEBEC

GMAPPLE
ROTTEN
CORE
cdan.ca

TAKE NOTICE
STOP
GM ALFALFA
cdan.ca

GMAPPLE
ROTTEN
CORE
cdan.ca



farmers

OUR
FAMILY
FARMS

Support
Alfalfa



GM
Alfalfa
kills our
Bees

NO
MORE
GMO

HAY?
NO WAY!

PROTECT
CANADIAN
FARMS

mental
OD?
MO

GM
HAY

NO
GMO

We
Family Farms

SUPPORT

not
nce
periment

no
MO
periment!





NO GMO
ALFALFA

SAY NO TO
GMO!

NO GMO
BAD FOR
PEOPLE
BEES
ECO-
SYSTEM

HAY
NO
GMO

NO
GMO

GMO
BIO
GMO

EXPLAIN THE
Co-Existence
Plan To The
Bees!

We
Stand
with
our
Farmers

NO
GM
HAY!

PROTEC
ST

HAY IS
THE ONLY
CROPPING
SYSTEM
THAT
SUPPORTS
OUR
BEEHIVES

GMO
Perennials
=
Whole New
Ballgame!

Please Just
Say No!
To GMO

GMO ALFALFA SEED
WHY? WE
DON'T NEED

NO
WAY
TO
HAY!

NO SAFE PLAY IN GMO HAY

GMO





SAVE OUR
WAY!
GM Alfa? NO WAY!

Do Not
DESTROY My
FUTURE!

STOP
GM
ALFA

The Athletic Club



MANIFESTATION! POUR STOPPER LA LUZERNE GM!

**EMPÊCHEZ LA COMMERCIALISATION
DE LA LUZERNE GM!**

**LUNDI, LE 15 JUILLET
DE 8H À 9H**

WWW.INFOOGM.QC.CA



facebook.com/infoogm 

Québec **DEVANT LOEWS HOTEL LE CONCORDE,
1225 COURS DU GÉNÉRAL DE MONTCALM**

**Venez manifester contre la réunion de l'industrie des biotechnologies
qui essaie de commercialiser la luzerne GM au Québec cette année!**

L'Association Canadienne du Commerce des Semences (ACCS) se réunira pour tenter
de finaliser son "plan de cohabitation" pour la luzerne GM - mais la seule façon d'arrêter
la luzerne GM de contaminer les champs des agriculteurs est d'arrêter la luzerne GM!



